

Le Parlement européen

Ce qu'il faut savoir!



Les Jeunes Européens
France



Mouvement Européen
France

Le Parlement européen, Quèsaco ?



Le Parlement européen est une assemblée existant depuis les débuts de la construction européenne. Depuis 1979, c'est aussi la **seule institution européenne élue directement par les citoyens**. Doté à l'origine de compétences limitées, le Parlement s'est vu attribuer progressivement de nouveaux pouvoirs et augmenter son poids dans la prise de décision au niveau européen.

Le Parlement européen est composé de **751 députés** élus pour une durée de **5 ans**, au **suffrage universel direct**, dans les 28 États membres de l'Union européenne (UE). Le nombre de sièges est attribué à chaque pays en fonction de l'importance de sa population.

Le **Président du Parlement européen** est élu pour une durée de 2 ans et demi renouvelables, à la majorité absolue. Depuis janvier 2012, c'est l'Allemand **Martin Schulz** qui assure la présidence. Il dirige toutes les activités du Parlement, préside les sessions plénières du Parlement européen, le représente sur la scène internationale ainsi que dans ses rapports avec les autres institutions, et arrête le budget.

Jusqu'à maintenant, il y a eu 6 Présidents de nationalité française, dont 2 femmes :

Robert Schuman, Alain Poher, Georges Spénale, Simone Veil, Pierre Pflimlin et Nicole Fontaine.

Le rôle du Parlement européen est de **représenter et de défendre l'ensemble des citoyens européens** auprès des dirigeants et des institutions de l'UE. En tant que **Gardien des libertés et de la démocratie**, il incarne les valeurs communes à tous les États membres, s'assure de leur respect au sein de l'Union européenne ainsi qu'à l'extérieur, et défend le bien commun européen.

En plus d'être un **lieu crucial de décision**, le Parlement européen est aussi un **espace de dialogue entre les citoyens et les institutions européennes**. Seule institution européenne dont les membres sont élus au suffrage universel direct, le Parlement européen place le citoyen au centre de l'action européenne. Le droit de vote, le droit de pétition ou encore l'initiative citoyenne européenne (ICE) constituent des acquis fondamentaux et influencent l'action de l'UE dans son ensemble.



Martin Schulz, Président du
Parlement européen 2012-2016

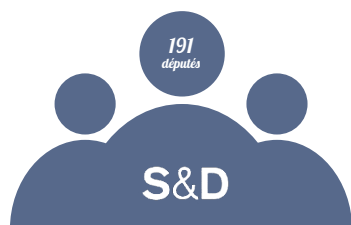
Les Groupes politiques au Parlement européen

Les députés européens siègent au Parlement dans des groupes politiques. Ils se regroupent non par nationalité, mais en fonction de leurs affinités politiques. Tout groupe politique doit être composé d'au moins 25 députés élus dans au moins 1/4 des États membres. L'appartenance à un groupe politique n'étant pas obligatoire, une cinquantaine de parlementaires siège en tant que **non-inscrits**. Il y a actuellement **8 groupes politiques** au sein du Parlement européen.



Groupe du parti populaire européen - PPE

- partis de la droite et du centre-droit
- **Manfred Weber (DE)**, Président



Groupe de l'Alliance Progressiste des Socialistes & Démocrates - S&D

- partis socialistes, sociaux-démocrates ou travaillistes
- **Gianni Pittella (IT)** Président



Groupe des Conservateurs et Réformistes Européens - CRE

- partis souverainistes ou eurosceptiques dits «modérés»
- **Syed Kamall (UK)**, Président



Groupe de l'Alliance des Démocrates et des Libéraux pour l'Europe - ADLE

- partis des libéraux et démocrates-chrétiens
- **Guy Verhofstadt (BE)**, Président



Groupe confédéral de la Gauche Unitaire Européenne/Gauche Verte Nordique - GUE/NGL

- partis de gauche, de tendance socialiste, antilibérale, anticapitaliste, éco-socialiste, communiste ou post-communiste
- **Gabi Zimmer (DE)**, Présidente



Groupe des Verts/Alliance Libre Européenne - VERTS/ALE

- partis écologistes et régionalistes
- **Philippe Lamberts (BE)** et **Rebecca Harms (DE)**, Co-Présidents



Groupe Europe de la liberté et de la Démocratie directe - ELDD

- partis politiques nationaux de tendance nationaliste et eurosceptique
- **David Borrelli (IT)** et **Nigel Farage (UK)**, Co-Présidents



Groupe Europe des Nations et des Libertés - ENF

- partis nationaux de tendance nationaliste et opposés à la construction européenne
- **Marcel de Graaff (NL)** et **Marine Le Pen (FR)**, Co-présidents

Les pouvoirs du

UN LÉGISLATEUR À PART ENTIÈRE

Depuis ses premières élections au suffrage universel direct en 1979, le Parlement européen n'a cessé de voir son rôle et ses pouvoirs renforcés. Avec l'entrée en vigueur du **Traité de Lisbonne** en 2009, il augmente encore son poids dans l'**adoption des lois** et du **budget**, et exerce un **contrôle politique** sur la **Commission européenne**. Aujourd'hui, le Parlement européen s'impose comme un **acteur incontournable** dans la prise de décision au niveau européen :

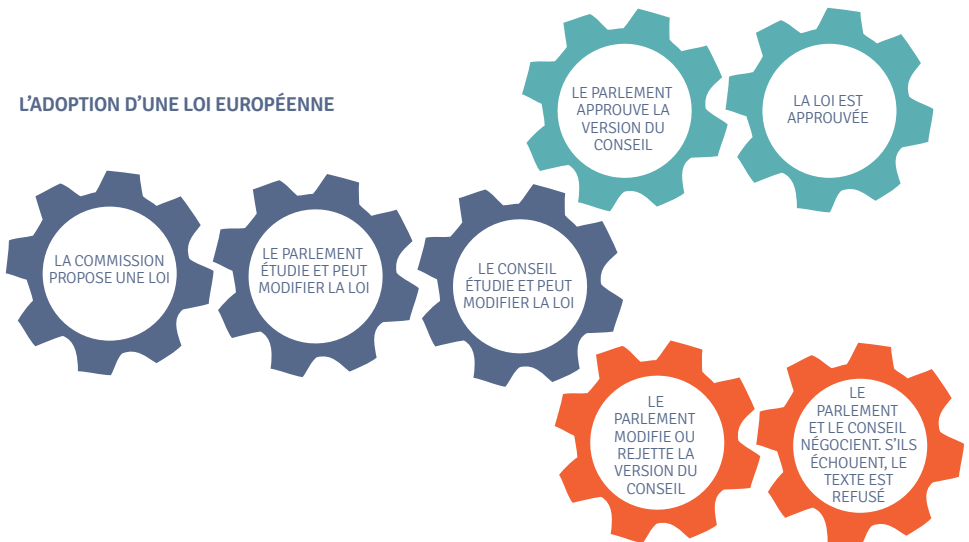
- D'une manière générale, il est **co-décideur dans de nombreux domaines**. Il participe donc pleinement à l'**élaboration** et à l'**approbation des lois**, au même titre que le Conseil (compo-

sé des Ministres des États membres). Grâce au **Traité de Lisbonne**, ce pouvoir de **co-décision** est étendu à **40 nouveaux domaines**, comme l'énergie, l'environnement, l'agriculture, les transports ou encore la santé publique et la justice.

- Dans certains domaines, il ne peut pas modifier les actes proposés par le Conseil et la Commission, mais dispose d'un **droit de veto** de fait, c'est l'**avis conforme**.

- Dans un nombre limité de cas, le Parlement européen est tenu de simplement donner son **avis**, c'est la **consultation**.

L'ADOPTION D'UNE LOI EUROPÉENNE



Parlement européen

RESPONSABLE DU BUDGET



Le Parlement européen a aussi un grand pouvoir en matière budgétaire :

- Il peut modifier les propositions de la Commission et du Conseil concernant le budget de l'année suivante ;
- Il a le **dernier mot sur l'adoption du budget** : en cas de désaccord avec le Conseil, il peut adopter ou refuser le budget à la majorité de ses membres, et des trois cinquièmes des suffrages exprimés ;
- Il participe à l'**élaboration du cadre pluriannuel budgétaire**, qui s'étale sur 7 ans, et l'approuve ;
- Il **contrôle et juge l'exécution du budget** par la Commission : s'il estime qu'un exercice budgétaire a mal été géré, il peut contraindre la Commission à démissionner.

CONTRÔLEUR DE L'EXÉCUTIF EUROPÉEN



Le Parlement européen exerce un contrôle démocratique des politiques européennes et de leur exécution. Pour ce faire, il dispose de plusieurs instruments de contrôle sur les autres institutions :

- Il vote la **nomination du Président de la Commission et des Commissaires**, et peut les contraindre à démissionner en bloc ;

- Il pose des **questions parlementaires** (écrites ou orales) à la Commission et au Conseil, qui sont **contraints d'y répondre** ;
- Il met en place des **commissions d'enquête** pour vérifier la bonne application des règles de l'Union européenne ;
- Il peut présenter des **recours** devant la Cour de justice de l'Union européenne en cas de violation des Traités par une autre institution ;
- Il élit le **Médiateur européen**, chargé d'examiner en toute indépendance les plaintes des citoyens européens à l'encontre des institutions européennes et de leurs administrations.





Le saviez-vous ?



Les points communs

Par rapport à l'Assemblée nationale, le Parlement européen présente quelques points communs :

- Les parlementaires européens sont choisis au sein de leurs États par des élections au suffrage universel direct ;
- Ils se regroupent en fonction de leurs affinités politiques ;
- Leur mandat est fixé à 5 ans ;
- Le vote au Parlement européen est soumis aux mêmes règles qu'à l'Assemblée, comme le vote secret, le droit de vote fixé à 18 ans et l'égalité de traitement entre hommes et femmes.



Spécificités

Mais il a aussi quelques spécificités :

- Le Parlement européen est une assemblée unique et se constitue d'une seule chambre ;
- Les parlementaires européens sont élus au scrutin de liste à représentation proportionnelle ;
- Ils se présentent aux élections en tant que membres de partis politiques nationaux, mais une fois élus, ils rejoignent des groupes politiques transnationaux ;
- Au sein du Parlement européen, les députés sont moins influencés par la majorité, la recherche du compromis est donc indispensable pour prendre les décisions ;
- Le droit de vote est attribué en fonction du critère de résidence, ce qui permet aux citoyens de voter dans un État de résidence sans en avoir la nationalité ;
- Bien que le monopole de l'initiative appartienne à la Commission, le Parlement européen dispose d'un droit d'initiative indirecte en demandant à la Commission de lui soumettre une proposition ;
- Le Parlement européen a un impact sur la composition de la Commission, sous la forme d'auditions et d'un vote d'approbation du Président et du Collège des commissaires ;
- À la différence de l'Assemblée nationale, le Parlement européen possède un registre de transparence, destiné à répertorier la totalité des groupes d'intérêt exerçant à Bruxelles.

Quelques exemples de mesures adoptées par le Parlement européen



Droits des consommateurs : les citoyens européens peuvent changer d'avis ou se faire rembourser dans un délai minimum de 14 jours lorsqu'ils achètent un bien sur internet ;



Étiquetage plus clair des denrées alimentaires : la valeur énergétique et la quantité de différents ingrédients doivent être mentionnées lisiblement dans un tableau figurant sur l'emballage ;



Soins de santé sans frontières : les citoyens européens sont remboursés pour les soins de santé qu'ils reçoivent dans un autre État membre de l'UE ;



Service d'appel d'urgence (eCall) : à partir de 2015, toutes les nouvelles voitures devront être équipées du dispositif eCall, qui permet d'alerter automatiquement les services de secours en cas d'accidents de la route, au numéro **112** ;

Erasmus + : les députés européens ont lutté pour la sauvegarde du programme européen d'échange des étudiants Erasmus, et pour son évolution vers la phase Erasmus +, mise en œuvre dès janvier 2014. Il permettra à plus de cinq millions de jeunes citoyens européens de vivre une expérience de mobilité européenne entre 2014 et 2020 ;



Les priorités des Députés européens :

quelques exemples

LA PROTECTION DES LIBERTÉS ET DES PRINCIPES DÉMOCRATIQUES

- Prise en compte et réponse aux **pétitions des citoyens** présentées au Parlement européen;
- Envois de **missions d'observation électorales** dans les États en construction;
- **Auditions des Chefs d'État et de gouvernement du monde entier** et demandes d'explications en cas de violation des principes démocratiques dans leur pays;
- Mise en place de **garde-fous contre les mesures sécuritaires** qui restreignent trop les libertés;
- Accentuation de la **coopération avec les Parlements nationaux** pour plus de **transparence et de contrôle démocratique** sur l'exécution des lois européennes.

LA PROTECTION DES DROITS DE L'HOMME ET DU RESPECT DE LA DIGNITÉ HUMAINE

- Soutien à la création de l'**Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne**, chargée de veiller à l'application des droits de l'Homme dans les États membres;
- Appui à la signature par l'UE de la **Charte européenne des droits fondamentaux**;
- Soutien à la création et au travail de **tribunaux internationaux** capables de juger les crimes de guerre;
- Attribution du **Prix Sakharov** chaque année, récompensant les personnes ou organisations luttant pour la liberté de l'esprit;
- **Promotion de l'égalité femmes/hommes** et de la représentation plus grande des femmes dans les postes-clés des institutions et des entreprises européennes et nationales;
- Publication annuelle d'un **rapport sur la situation des droits de l'Homme dans le monde**.

LA DÉFENSE DU BIEN COMMUN EUROPÉEN

- Défense de **programmes européens pour la mobilité des jeunes** (Erasmus+);
- Promotion de la **diversité culturelle européenne**, notamment via le **Prix Lux** et le **Prix du livre européen**;
- **Rejet du premier projet du budget pluriannuel pour les années 2014-2020**, fixé à un niveau le plus bas depuis la mise en place des plans budgétaires pluriannuels et soutien à la création de ressources propres ne provenant pas des États membres pour l'UE;
- Financement de nombreux projets de **recherche et d'innovation**, notamment dans les domaines de la santé, de l'environnement et bien d'autres;
- Promotion d'un **développement économique durable**.



Protection des victimes de crimes à l'échelle européenne:

les victimes bénéficiant d'une protection policière dans un État membre peuvent bénéficier d'une protection similaire lorsqu'elles se rendent dans un autre pays de l'UE;



Renforcement des règles financières en Europe:

l'objectif est de redessiner le monde de la finance en le rendant plus responsable et plus encadré, en plafonnant par exemple les bonus des banquiers;



Promotion de l'Initiative citoyenne européenne:

permet à un million de citoyens signant le projet de soumettre une proposition de loi à la Commission européenne;



Taxe sur les transactions financières:

réclamée par le Parlement européen qui a donné son avis consultatif favorable, et acceptée par 11 États membres, cette taxe, si elle est adoptée, constituera une nouvelle source de recettes pour le budget européen.



Mouvement Européen France

depuis 1949



+ de **50**
sections locales



3 000
membres



contact@mouvement-europeen.eu



mouvement-europeen.eu



facebook.com/MouvementEuropeen



[@MouvEuropeen_Fr](https://twitter.com/MouvEuropeen_Fr)



[MouvementEuropeFrance](https://www.youtube.com/MouvementEuropeFrance)



2, rue de Choiseul, 75002 Paris
+33 (0)1 45 49 93 93



Les Jeunes Européens France

depuis 1992



+ de **25**
sections locales



1 000
membres



info@jeunes-europeens.org



jeunes-europeens.org



facebook.com/jeunes.europeens



[@JeunesEuropeens](https://twitter.com/JeunesEuropeens)



[storify.com/JeunesEuropeens](https://www.storify.com/JeunesEuropeens)



2, rue de Choiseul, 75002 Paris
+33 (0)1 45 49 96 36



50 000

citoyens sensibilisés
à l'année



500

événements
par an



10 000

élèves formés
chaque année



**1^{re} association européenne de France, fédérateur d'initiatives citoyennes,
créateur d'évènements originaux sur l'Europe**



www.europarl.europa.eu



www.europarl.fr



www.taurillon.org



Ce Livret a été conçu en 2014
avec le soutien du Parlement
européen.



Ce Livret a été imprimé
et diffusé en 2015
avec le soutien de la
Commission européenne.